



Terre des Sciences est relais local Éco-École  
en Maine-et-Loire et en Vendée

*E*co-Ecole est un programme développé par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe. Ce programme s'adresse aux écoles, collèges et lycées et propose d'améliorer la gestion environnementale de l'établissement scolaire. Chaque année, un thème est abordé (alimentation, biodiversité, déchets, eau et énergie). L'évaluation de la situation du bâtiment scolaire et de ses impacts sur l'environnement conduit les participants à s'interroger sur des questions concrètes et sur leurs habitudes quotidiennes, pour trouver des solutions pragmatiques. L'établissement devient alors un véritable lieu d'expérimentation du développement durable.

## Démarche en 7 points :

- ① **Former un comité de suivi :**  
Ouvert à tous les acteurs et les partenaires de l'école, ce comité rassemblera progressivement, outre des enseignants, la direction de l'établissement et des élèves, des élus locaux, des parents d'élèves, des représentants du personnel d'entretien, d'associations locales,...
- ② **Le diagnostic environnemental :**  
Avant d'agir sur l'école, il importe de connaître sa situation initiale et de comprendre ses impacts sur l'environnement, notamment en matière d'alimentation, de déchets, d'eau, d'énergie et de biodiversité.
- ③ **Le plan d'action :**  
À partir des observations faites lors du diagnostic, le comité de suivi détermine les priorités et l'agenda des actions à réaliser.
- ④ **Le contrôle et l'évaluation :**  
Cette phase intervient tout au long de la réalisation du plan d'action et vise à vérifier sa mise en oeuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours de choses.
- ⑤ **Établir des liens avec le programme scolaire :**  
Une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne le projet de gestion environnementale des bâtiments. Chaque étape est ainsi mise en relation avec le programme scolaire.
- ⑥ **Impliquer l'école et la communauté dans le programme :**  
La campagne Eco-école ne reste pas le fait d'un petit groupe motivé, mais implique l'école toute entière et s'ouvre aux acteurs extérieurs.
- ⑦ **L'éco-code :**  
Conçu par les élèves sous une forme artistique (affiche, chanson, exposition...), il formalise les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet pendant l'année.

*Chaque établissement scolaire qui entre dans la démarche reçoit un manuel d'accompagnement.*

*Il bénéficie en outre :*

- d'un contact permanent pour être conseillé dans la mise en oeuvre de la démarche,
- d'un site internet ([www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org)) et d'une lettre d'information qui diffuse les expériences les plus intéressantes dans tout le réseau,
- de l'expertise d'un vaste réseau de spécialistes de l'éducation à l'environnement.

*Une médiatrice de Terre des Sciences est à votre disposition pour vous présenter la démarche, vous aider à monter votre projet et vous accompagner vers une labellisation Eco-Ecole (label international d'éducation à l'environnement et au développement durable). Le dernier appel à projet a été lancé en mars 2009.*

